



2 rue Bastien-Lepage
Parvis Vacchini
BP 40435
F-54001 Nancy Cedex

T +33 (0)3 83 30 81 00
F +33 (0)3 83 30 81 30
ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr



Communiqué de presse – 11/05/2018

Journée internationale d'étude UNESCO Patrimoine mondial organisée à l'école d'architecture de Nancy jeudi 17 mai 2018 - 9H à 18H30

Site Boffrand - Ecole d'architecture de Nancy
1, avenue Boffrand – 54000 Nancy

Le Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC), installé au sein de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, accueille près de vingt spécialistes internationaux pour une journée d'étude sur le patrimoine mondial de l'UNESCO dans le contexte national et international en évolution.

Au cours de cette première journée internationale d'étude sur le patrimoine mondial qui s'inscrit dans le contexte de l'année européenne du patrimoine culturel, huit communications scientifiques seront présentées et débattues par des intervenants réunis exceptionnellement. A l'initiative de **Joseph Abram**, enseignant émérite, chercheur au LHAC et spécialiste des questions du patrimoine mondial, **Lorenzo Diez**, enseignant et directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et **Pierre Maurer**, doctorant chercheur au LHAC, le laboratoire ouvre un espace d'échanges et de recherche fondé sur le partage d'expériences entre acteurs académiques, économiques et politiques qui vise à dresser un état des connaissances scientifiques et des compétences professionnelles impliquées dans le processus de définition et de gestion des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

En France, la récente loi Liberté de la création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2016 témoigne d'une nouvelle ambition concernant les biens français inscrits sur la liste du patrimoine mondial. La loi offre aux territoires concernés de nouvelles perspectives de gouvernances, d'animation et de gestion. Par ailleurs, dans le monde, le nombre de candidatures à une inscription sur la liste du patrimoine mondial continue d'augmenter. Ces candidatures posent, de façon critique, la question de la valeur universelle exceptionnelle du bien considéré. De la définition à la gestion d'un bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial, quelles sont les nouvelles pratiques mais aussi les évolutions des compétences professionnelles impliquées ?

Cette rencontre internationale contribuera à explorer ces questions. La journée sera ouverte par **André Rossinot**, président de la Métropole du Grand Nancy, **Christine Richet**, directrice du Pôle patrimoine de la Direction régionale des Affaires culturelles du Grand Est, **Mireille Gazin**, conseillère régionale Région Grand Est et **Catherine Coutant**, administratrice Association des biens français inscrits au patrimoine mondial.

En fin de journée, une table ronde conclusive éclairera sur les enjeux à prendre en compte pour la formation au patrimoine mondial.

Pour assister aux débats et consulter le programme détaillé de cette journée : www.nancy.archi.fr/fr/lhac-unesco.html

Les intervenants invités :

- **Raphaël Alessandri**, directeur d'études Aménagement du territoire-Planification Mission Bassin minier Nord-Pas-de-Calais (France)
- **Francesco Bandarin**, conseiller spécial pour le patrimoine Direction générale de l'UNESCO (USA)
- **Houda Ben Younes**, architecte et doctorante en architecture Ecole nationale d'architecture et d'urbanisme de Tunis (Tunisie)
- **Viola Bertini**, responsable d'unité de recherche luav University of Venice, Dipartimento di Culture del progetto (Italie)
- **Axel Böcker**, conservateur Ministère de l'Education et de la Culture de la Sarre, Service du Patrimoine historique (Allemagne)

- **Paolo Ceccarelli**, professeur émérite d'urbanisme Université de Ferrare (Italie)
- **Mickaël Colin**, directeur adjoint Entreprise GRAHAL (France)
- **Claudine Deom**, professeure agrégée Université de Montréal, Faculté d'aménagement /architecture (Canada)
- **Sonia Fontaine**, paysagiste dplg Sonia Fontaine paysage (France)
- **Romain Gallitre**, chargé d'urbanisme Communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais (France)
- **Julia Gartner-Negrin**, architecte et urbaniste de l'Etat Bureau de la protection et de la gestion des espaces, Ministère de la Culture (France)
- **Isabelle Longuet**, directrice Mission Val de Loire Patrimoine mondial (France)
- **Sébastien Moriset**, architecte, chercheur, responsable du thème patrimoine Laboratoire CRATERE - Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (France)
- **Cécile Olive-Garcia**, chef de projet patrimoine mondial Direction Aménagement et Développement, Conseil départemental du Puy-de-dôme (France)
- **Philippe Revault**, architecte urbaniste, ex-professeur ENSA Paris la Villette (France)
- **Barbara Rief Vernay**, enseignante et chercheuse, Université Technique de Vienne (Autriche)
- **Laura Verdelli**, enseignante et chercheuse UMR CNRS 7324 CITERES Cités, Université de Tours (France)
- **James White**, architecte, Fondateur du réseau NAOH (new architectures of heritage) (Royaume Uni)

Un patrimoine mondial, culturel et naturel

Le 16 novembre 1972, suite à la conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de Stockholm, la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) adopte une convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Depuis, une succession d'orientations ont été élaborées tandis que de nombreux sites repérés dans une centaine de pays sont venus enrichir chaque année la liste des biens du patrimoine mondial. Celle-ci a pour objectif l'identification et la préservation d'éléments patrimoniaux culturels, naturels ou mixtes, dont la valeur exceptionnelle est reconnue universelle.

À ce jour, pas moins de 1073 biens ont été inscrits sur cette liste, à savoir 832 biens culturels et 206 biens naturels. À elle seule, la France en compte 43 dont la Place Stanislas avec la place de la Carrière et la place d'Alliance à Nancy.

Les missions de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial consistent essentiellement à encourager les états à signer la convention de 1972 puis à proposer des sites pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial et ensuite à élaborer un plan de gestion pour les biens inscrits, en veillant à la sauvegarde de ceux-ci. Si elle peut fournir une assistance aux sites en péril, en cas de danger immédiat, l'UNESCO essaye surtout d'appuyer les activités des états membres et de favoriser l'implication des populations locales dans la préservation de leurs biens. Elle encourage également la coopération internationale en matière de conservation du patrimoine.

Créé en 1976, le comité du patrimoine mondial se réunit annuellement pour mettre à jour la liste du patrimoine mondial, acceptant ou non les biens proposés par les états parties et supprimant éventuellement de la liste ceux ne répondant plus à ses exigences. Actuellement, deux biens ont été délistés, quand cinquante-quatre sont déclarés en péril. La 42e session ordinaire du comité du patrimoine mondial aura lieu à Manama (Bahreïn) du 24 juin au 4 juillet 2018.